

Nombre de Membres en exercice : 9

Présents (es) à la séance : 8

Pouvoir : 0

Date de la convocation : 24/06/26

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et LE PREMIER JUILLET à 17H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Etaient présentes : Mesdames Florence PLISSONNIER, Françoise FAUTRELLE, Pascale DESRAY, Chantal FATTIER, Catherine REY-FINCK, Messieurs, Jacques LAMBERT, Jean Baptiste GOUYON, Ibrahima BATHILY.

Etaient excusés : Monsieur Pierre COLIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Fixation des tarifs du repas des seniors

Exposé :

La Présidente du CCAS rappelle à l'ensemble du Conseil d'Administration que le Centre Communal d'Action Sociale, comme chaque année, organise un repas offert (gratuité) aux administrés de 70 ans et plus qui résident sur la commune de Saint Rémy.

La Présidente du CCAS rappelle les conditions de gratuité, qui sont établies ci-dessus et indique que pour les autres personnes qui ne répondent pas aux critères de gratuité, une participation financière est obligatoire pour le repas :

Tarifs	San-Rémois 70 ans et plus	Conjoint San-Rémois de moins de 70 ans	Accompagnant San-Rémois ou extérieur
Repas	Gratuit	30 €	30 €

La Présidente du CCAS indique que les recettes sont inscrites sur le budget du CCAS au chapitre 75 autres produits de gestion.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **APPROUVE** les critères et les conditions de gratuité aux repas des seniors.
- **FIXE** les tarifs de participation à hauteur de 30 euros pour les repas pour les personnes qui ne remplissent pas les conditions.
- **AUTORISE** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les différents documents s'y rapportant.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Présidente du CCAS



REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-267105278-20260701-DEL18_26-DE